Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

ARBITRAGE PROLONGÉ

Le 18 novembre 2019, nous avons tous appris le prolongement possible de l'arbitrage jusqu'en

juin 2020!

Nous sommes tous et toutes indigné(e)s de ce qui se passe et avec raison.

C'est inacceptable :

- que depuis 1978, nous sommes rendus à notre 6e loi spéciale, soit une aux 6 ans!
- que la loi de 2011 ait été jugée inconstitutionnelle en 2016 et que 2 ans plus tard, nous sommes à nouveau sous la contrainte d'une nouvelle loi.
- qu'on nous demande d'être patient(e)s pendant 4 ans, pour ensuite nous museler dès qu'on exerce une pression financière sur Postes Canada.

On a raison de se questionner à savoir comment on peut envisager retourner à la table des négociations dans deux ans alors que nous n'avons pas encore de convention collective.

- Nous ne devrions pas avoir à faire face à un autre temps des Fêtes dans un système inadapté qui nous surcharge tous et toutes.
- Nous nous faisons voler fois après fois notre droit fondamental de négocier et de faire la grève.
- Ce vol se fait au coût de notre santé et de celle de nos familles.
- Le vrai responsable est Postes Canada qui refuse de négocier de bonne foi et qui attend l'ingérence de nos gouvernements, qui arrivent trop souvent à leur rescousse.
- Nous ne jouons visiblement pas avec les mêmes cartes du jeu! C'est maintenant à nous de rebrasser ces cartes et de nous donner les moyens d'agir directement sur nos conditions de travail.

Verso

Organisons-nous, multiplions les moyens d'actions légaux, faisons-nous entendre à l'intérieur de l'entreprise comme en dehors.

LORSQUE NOUS serons réellement structurés et mobiles,

LORSQUE NOUS n'attendrons plus de mot d'ordre pour agir,

LORSQUE NOUS reprendrons individuellement nos moyens d'action pour avancer **collectivement**...

CE JOUR LÀ, nous serons exactement à l'endroit où Postes Canada et le gouvernement ne souhaitent pas nous voir…

Nous sommes rendus devant deux choix :

Rester passifs et attendre que quelqu'un d'autre règle nos problèmes.

Être actifs et utiliser la dure réalité que nous vivons comme tremplin vers l'action.

LA RÉSILIENCE N'EST PAS UNE OPTION.

UNIS NOUS VAINCRONS

Alain Robitaille
Président
STTP-Section locale de Montréal
AR/mhg sepb-574

Montréal, le 20 novembre 2019/027